

Site Natura 2000 « Pelouses calcicoles de la côte chalonnaise »

Compte-rendu du comité de suivi du 8 décembre 2011

Personnes présentes :

François LOTTEAU- Président du COSUI
Pauline SLUSARCZYK- Chargée de mission NATURA 2000
Gilles NUNES- Pour le président de la communauté de communes Entre Monts et Dheune
Christian MENAGER_ Pour le président de la communauté de communes du Sud de la Côte chalonnaise
Pierre GONCALVES- Pour le président de la communauté d'agglomération Beaune côte et Sud
Benoît MAQUIGNON- Pour le président de la communauté d'agglomération du grand Chalon
Michel COULON- Maire de Burnand
Michel PICARD – Maire de Chagny
Jean GRESSARD- Maire de Chenôves
Jean-Louis DOREAU – Maire de Chassey-le-Camp
Robert MONARD – Pour le maire de Curtil-sous-Burnand
Monique DESMARTES – Maire de Culles-les-Roches
Didier MARCANT- Pour le maire de Givry
Laurent DAVANTURE- Maire de Montagny-les-Buxy
Pierre VOARICK – Maire de Saint-Martin-sous-Montaigu
Edmont VALETTE- Maire de Saules
Thierry HUVER- DDT
Géraud BROYER- DDT
Alain FRATY- INAO Centre-Est
Jacques PELUS- Président de la Fédération des chasseurs
JP PERECLIER- pour le président de Cultivons nos campagnes
Joël MINOIS- Président de l'AOMSL
Marie-Hélène GALLET- Présidente du comité départemental de randonnée pédestre
Christophe BRETHENET- Porte-parole de la confédération paysanne
Bertrand DURY- Pour le président de la chambre d'agriculture
Michel BEAUCAIRO- Responsable de la commission des sports de nature au CROS
Bernard BREDEL- Invité- Président de l'office de tourisme de Buxy
Jean-Claude DUFOURD- Invité- Président de l'office de tourisme de Givry
Magali G.- Invité- Office de tourisme de Givry
B. BOUILLOT- Invité- Propriétaire

Absents excusés :

Jacques HAVARD-DUCLOS - Sous-Préfet de Chalon-sur-Saône
Jean-Paul ANCIAUX- Député de Saône-et-Loire 3ème circonscription
Didier MATHUS- Député de Saône-et-Loire 4ème circonscription
Christophe SIRUGUE- Député de Saône-et-Loire 5ème circonscription
Arnaud MONTEBOURG- Président du conseil général

Dominique LANOISELET- Conseillère générale du canton de Buxy
Martine CHARRIER-DDCS
Stéphane AUBERTIN- SDAP
Luc TEXIER- ONCFS service départemental
Roland de VAUCELLES- syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs
Jean-Pierre GILLOT- Président du Comité départemental de protection de la Nature
Jean-Paul DRAPIER- Comité Départemental du Tourisme de Saône-et-Loire
Claude GAY- Maire de Bouzeron
Michel MOURON- Maire de Remigny
Philippe PAGNIEZ- DREAL
Romain GAMELON- CENB
Yves BONNOT- Président de la FDSEA

Absents :

François PATRIAT- Président du conseil régional
François PHILIZOT- Préfet de Saône-et-Loire
Magali SELLES- Secrétaire générale de la préfecture de Saône-et-Loire
Claudette BRUNET LECHENAULT- Conseillère générale du canton de Chagny
Jean-Pierre CHAPELON- Conseiller général du canton de Saint-Gengoux-le-National
Jean-François BORDET- Président de la communauté de communes entre Grosne et Guye
Rodolphe DUROUX- Président du pays du chalonnais
François GARY- Maire de Fley
Dominique JUILLOT - Maire de Mercurey
Fabienne SAINT ARROMAN- Maire de Saint-Denis-de-Vaux
Joël PIERRE – Maire de Saint-Gengoux-le-National
René CLERE- Maire de Saint-Vallerin
Pierre GERMAIN- Maire de Savigny-sur-Grosne
Vincent GODREAU- ONF
Hugues SERVANT- CRPF
Philippe VADOT- SHN Givry
Pierre DEY- UNICEM
Emmanuel CORDIER- Directeur du service départemental de la SAFER
Antoine d'ARCES- Président du syndicat départemental de la propriété rurale

Ordre du jour :

- installation du comité, approbation de la liste
- présentation de l'animation engagée et des perspectives 2012
- présentation du projet agro-environnemental
- propositions d'amendements au DOCOB pour approbation
- présentation de la charte pour approbation
- présentation du nouveau régime des incidences

Accueil et introduction du COSUI

Par M. Lotteau, président.

Le comité de pilotage s'est transformé en comité de suivi (COSUI) depuis que le DOCOB est validé et il se réunit pour la première fois depuis que l'animation est lancée. Il s'agit aujourd'hui de valider la liste des personnes composant ce comité de suivi, de faire un bilan de cette première année avec la présentation des grands projets réalisés dont la charte et le projet-agroenvironnemental, de voir les perspectives pour l'année prochaine et enfin d'avoir un aperçu des actualités en ce qui concerne Natura 2000.

Installation du comité, approbation de la liste

Par M. Huver, DDT.

La liste du COSUI (en fin de document) présente quelques différences par rapport à la composition du COPIL :

- le président est désormais M. Lotteau à la place de M. Chapelon,
- il est ajouté les deux communes du nouveau périmètre : Saules et Culles-les-Roches
- la distribution des communes dans les communautés de communes a changé : la Communauté de communes de la région de Chagny en Bourgogne n'existe plus, on a maintenant la Communauté de communes entre Monts et Dheune et la Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud.
- Il a été proposé d'ajouter le comité départemental de tourisme équestre, ainsi que la CAPEN.

La composition de la liste ainsi complétée est acceptée par tous et sera définitivement validée par un arrêté préfectoral. Il est également rappelé qu'il est possible d'inviter des personnes supplémentaires, cependant en cas de décision à prendre, seuls les participants ont le pouvoir décisionnaire par le vote.

Présentation de l'animation engagée et des perspectives 2012

Par Mme. Slusarczyk, animatrice. (Présentation power point disponible sur demande)

L'animatrice rappelle rapidement le contexte du site, ses caractéristiques et son intérêt, les objectifs de gestion et les missions de la structure animatrice. Elle présente ensuite le bilan de sa première année d'animation par thème avec en comparaison les perspectives pour 2012. Cette année a été consacrée à la prise de contact avec les acteurs locaux la rédaction de la charte Natura 2000 du site et la rédaction du projet agro-environnemental. L'année prochaine sera consacrée à l'animation de la charte et du projet agro-environnemental ainsi qu'à la création d'outils de communication. Un agriculteur présent se montre satisfait que les scolaires soient pris en compte dans la démarche de communication au public. Une proposition est faite quant aux panneaux d'information : ajouter un paragraphe sur l'historique du site et un autre sur l'entretien du petit patrimoine. Il en sera tenu compte lors de la conception des panneaux. Un bilan écrit détaillé de cette animation est disponible pour toute personne intéressée par plus de détails concernant l'animation 2011.

M. Huver, de la DDT, se dit satisfait par le travail accompli, conforme au cahier des charges initialement prévu.

Présentation du projet-agroenvironnemental

Par Mme. Slusarczyk, animatrice.

Le projet agro-environnemental s'adresse aux personnes déclarant une surface agricole à la PAC. Il prévoit quatre mesures distinctes : deux pour les pelouses pâturées une pour les pelouses fauchées et un pour les haies. Elles imposent des contraintes avec une contrepartie financière. Une discussion a lieu en ce qui concerne la mise en place de pâturage sur les milieux laissés à l'abandon et sur la difficulté de mettre en place le pâturage. Il est rappelé que ce dispositif est justement proposé pour répondre à ce problème. Il a vocation à aider les agriculteurs en soutenant une activité agricole peu rentable financièrement mais indispensable à la sauvegarde de la biodiversité. Il est également rappelé qu'il n'y a aucun intérêt à rouvrir en totalité les milieux, et qu'il n'y aura donc pas de travaux lourds de broyage pour « raser » toutes les pelouses, mais que c'est l'hétérogénéité des milieux qui est recherché. L'ensemble des participants se montre favorable à ce projet.

Proposition d'amendements au DOCOB

Par Mme. Slusarczyk, animatrice.

Le DOCOB datant déjà de plusieurs années, certaines mesures ont eu besoin d'être revues et d'autres ajoutées.

Mesure G5 : création d'un panneau pédagogique à planter sur les pelouses de Givry → modifier en : création d'un panneau pédagogique pour chaque entité. Il est précisé que chaque panneau sera réalisé sur la même trame mais que chacun sera différent et comprendra la cartographie et la description spécifique de l'entité sur laquelle il sera implanté.

Proposition d'une nouvelle mesure G6: création d'outils de communication spécifiques au site:

- créer un site internet, créé par l'animatrice et hébergé gratuitement par l'ATEN (Atelier Technique des Espaces Naturels, organisme national reconnu par l'état)
- créer un journal (bulletin ou gazette) semestriel à destination des acteurs du territoire, rédigé par l'animatrice avec éventuellement la création d'un groupe de travail pour la conception initiale
- créer un logo du site, réalisé par un prestataire extérieur, un avis aux idées est lancé

Après présentation, ces deux mesures sont adoptées à l'unanimité par les membres du COSUI. Un arrêté préfectoral officialisera cette validation et permettra leur mise en œuvre.

Présentation de la charte

Par Mme. Slusarczyk, animatrice.

Le projet de charte est présenté au COSUI. C'est un outil destiné à tous les propriétaires et ayant-droits. Elle n'impose pas de contraintes particulières mais reconnaît la pratique d'une bonne gestion en garantissant des avantages fiscaux (exonération de la TFNB), mais sans nécessiter de contrepartie financière. Cette charte est déclinée en fiches par type de milieux, plus une pour l'ensemble des milieux. Sur chacune de ces fiches figurent des engagements soumis à contrôle et des recommandations non soumises à contrôle. Les engagements et recommandations présentés sont acceptés par les participants. Un ajout est proposé pour la fiche concernant les milieux forestiers : conserver du lierre, il en sera tenu compte. Une suggestion concernant la sauvegarde du patrimoine bâti est faite. Cependant, il est rappelé que Natura 2000 n'a pas pour vocation de répondre à ce type d'enjeu et il n'en sera pas tenu compte.

Présentation du nouveau régime d'évaluation des incidences

Par P. Huver, DDT

Il présente aux participants le principe des études d'incidences qui se composent de trois listes : deux pour les projets actuellement soumis à un encadrement administratif (une nationale et une locale) et une pour les projets non soumis à un encadrement administratif (une liste locale reprenant des éléments de la seconde liste nationale). Le détail du principe des E.I. et de ces listes, ainsi que les caractéristiques des sites Natura 2000 sont consultables sur le site internet de la DDT.

Conclusion

Le COSUI se réunira désormais au minimum une fois par an en fin d'année. Ce sera l'occasion de faire un bilan des actions engagées et des actions projetées, de valider les projets en cours et à venir et de décider ensemble des grandes lignes de conduite à adopter.

Les présentations power point présentées durant de COSUI, la charte, le projet agro-environnemental et toutes les informations concernant le site sont disponibles auprès de la structure animatrice, aux coordonnées suivantes : Pauline Slusarczyk, pauline.slusarczyk@orange.fr, 06 85 34 52 82 (mercredi et jeudi).

Plus aucune question n'étant soulevée, M. Lotteau remercie l'assistance et lève la séance à 16h45.

COMPOSITION DU COSUI			
Nom	Fonction	Adresse	Téléphone
PRESIDENT			
François LOTTEAU	Maire de Rully	5 place de la Mairie 71150 RULLY	03 85 87 20 32 06 85 19 47 57
ELUS			
Région			
François PATRIAT	Président du conseil régional	17, boulevard de la Trémouille BP 23502 21035 DIJON CEDEX	03 80 44 33 00
Département			
François PHILIZOT	Préfet de Saône-et-Loire	196 rue de Strasbourg 71021 MACON CEDEX 9	03 85 21 81 00
Magali SELLES	Secrétaire générale de la préfecture de Saône-et-Loire	196 r Strasbourg 71000 MACON	03 85 21 81 54
Jacques HAVARD-DUCLOS	Sous-préfet de Châlon-sur-Saône	28, rue du Général Leclerc BP 106 71321 CHALON SUR SAONE Cedex	03 85 42 55 55
Jean-Paul ANCIAUX	Député de Saône-et-Loire 3ème circonscription	14 Rue du Maréchal Leclerc 71200 LE CREUSOT	03 85 55 60 47
Didier MATHUS	Député de Saône-et-Loire 4ème circonscription	4 Rue Carnot BP 202 71308 MONTCEAU LES MINES CEDEX	03 85 57 03 88
Christophe SIRUGUE	Député de Saône-et-Loire 5ème circonscription	22 Rue de la Banque 71100 CHALON SUR SAONE	03 85 90 04 30
Arnaud MONTEBOURG	Président du conseil général	Espace Duhesme rue de Flacé 71026 MACON CEDEX	03 85 39 66 00
Cantons			
Claudette BRUNET LECHENAULT	Conseillère générale du canton de Chagny	11, rue des Dames 71150 BOUZERON	06 83 09 27 60
Pierre VOARICK	Conseiller général du canton de Givry	Le Bourg 71640 SAINT MARTIN SOUS MONTAIGU	03 85 98 90 01
Dominique LANOISELET	Conseillère générale du canton de Buxy	5 Chemin des Bouchots 71390 BUZY	03 85 92 15 51
Jean-Pierre CHAPELON	Conseiller général du canton de Saint-Gengoux-le-National	La Grande Agasse 71460 SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL	03 85 92 65 25
Communautés de communes			
Daniel LERICHE	Président de la communauté de communes Entre Monts et Dheune	19 rue du port 71510 SAINT LEGER SUR DHEUNE	
André COUPAT	Président de la communauté de communes du Sud de la côte Chalonnaise	25 rue des Baranges 71390 BUZY	09 71 22 07 32
Jean-François BORDET	Président de la communauté de communes Entre Grosne et Guye	71460 MALAY	03 85 50 75 13
Alain SUGUENOT	Président de la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud	14 rue Philippe Trinquet 21200 BEAUNE	03 80 24 56 80
Christophe SIRUGUE	Président de la Communauté d'Agglomération le grand Chalon	15-23, Avenue Georges Pompidou 71100 CHALON SUR SAONE	03.85.94.15.15
Rodolphe DUROUX	Président du Pays du chalonnais	7, rue Georges Maugey 71100 CHALON SUR SAONE	03 85 93 23 57

Communes			
Claude GAY	Maire de Bouzeron	Le Bourg 71150 BOUZERON	03 85 87 16 56
Michel COULON	Maire de Burnand	Le Bourg 71460 BURNAND	03 85 92 52 63 06 29 38 29 96
Michel PICARD	Maire de Chagny	4 rue Beaune 71150 CHAGNY	03 85 47 80 00
Jean GRESSARD	Maire de Chenôves	Le Bourg 71940 CHENOVES	03 85 44 02 07 06 82 30 06 42
Jean-Louis DOREAU	Maire de Chassey-le-Champ	Le Bourg 71150 CHASSEY LE CAMP	03 85 87 14 56 06 87 67 38 74
Pascal LANGLOIS	Maire de Curtil-sous-Burnand	Vendée 71460 CURTIL SOUS BURNAND	03 85 92 65 55 06 77 00 31 13
Monique DESMARTES	Maire de Culles-les-Roches	Le Bourg 71460 CULLES LES ROCHES	03 85 44 06 55
François GARY	Maire de Fley	Le Bourg 71390 FLEY	03 85 49 28 99
Daniel VILLERET	Maire de Givry	Rue de l'Hôtel de Ville 71640 GIVRY	03 85 94 16 30
Dominique JUILLOT	Maire de Mercurey	Grande Rue 71640 MERCUREY	03 85 98 91 20
Laurent DAVANTURE	Maire de Montagny-les-Buxy	Le Bourg 71390 MONTAGNY LES BUZY	03 85 92 01 07 06 75 05 36 34
Michel MOURON	Maire de Remigny	Le Bourg 71150 REMIGNY	03 85 87 08 81
Fabienne SAINT-ARROMAN	Maire de Saint-Denis-de-Vaux	Paquier 71640 SAINT DENIS DE VAUX	03 85 44 51 97
Joël PIERRE	Maire de Saint-Gengoux-le-National	Place de l'Hôtel de Ville 71460 SAINT GENGOUX LE NATIONAL	03 85 92 61 67
Pierre VOARICK	Maire de Saint-Martin-sous-Montaigu	Le Bourg 71640 SAINT MARTIN SOUS MONTAIGU	03 85 98 90 01 06 07 48 19 63
René CLERE	Maire de Saint-Vallerin	Le Bourg 71390 SAINT VALLERIN	03 85 92 12 12
Edmond VALETTE	Maire de Saules	Le Bourg 71940 SAULES	03 85 44 05 39 06 18 28 97 37
Pierre GERMAIN	Maire de Savigny-sur-Grosne	Le Bourg 71460 SAVIGNY SUR GROSNE	03 85 92 54 22 03 85 92 53 41
SERVICES PUBLICS			
Philippe PAGNIEZ	DREAL chef de service ressources et patrimoine naturel (fusion DIREN DRIRE DRE)	19bis-21 bd Voltaire, BP 27805 21078 Dijon Cedex	03 45 83 22 05
Thierry HUVER	DDT (fusion DDE et DDAF)	37 bd henri dunant 71040 macon	03.85.21.86.02
Vincent GODREAU	ONF, responsable biodiversité	2C rue René Char 21000 DIJON	03 80 76 98 30 03 80 76 88 23
Luc TEXIER	ONCFS service départemental	14 rue des Prés 71 300 MONTCEAU LES MINES	03.85.58.32.80 06 20 78 94 77
Hugues SERVANT	CRPF	18 boulevard Eugène Spuller 21000 DIJON	03 80 53 10 00
Christèle MERCIER	INAO Centre-Est	5 rue de l'Héritan 71000 MACON	03 85 21 96 50
Stéphane AUBERTIN	SDAP	37 bd Henri Dunant BP 4029 71040 Macon cedex 9	03 85 39 95 20
Martine CHARRIER	DDCS	173, boulevard Henri Dunant CS 12025 71020 MÂCON Cedex 9	03.85.21.99.00

AUTRES ORGANISMES			
Romain GAMELON	Directeur du CENB	Chemin du Moulin des Etangs 21600 Fenay	03 80 79 25 99
Jacques PELUS	Président de la fédération des chasseurs	Le Moulin Gandin Véritet 71260 VIRE	03.85.27.92.71
Roland de VAUCELLES	syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs	42, rue de Mulhouse 21000 DIJON	03 80 36 21 40
Louis ACCARY	Président de Cultivons nos campagnes	Maison de l'agriculture 59, rue du 18 Mars 1962 BP522 71010 MACON	03 85 21 30 33
Philippe VADOT	SHN givry	65 avenue de Mortières 71640 Givry	03 85 44 51 65
Pierre DEY	Président de l'UNICEM (carrière)	Bât. Le Samouraï II 3, rue René Char 21000 DIJON	03 80 28 03 54
Joël MINOIS	Président de l'AOMSL	Pôle associatif Langevin 2 rue Alphonse Daudet 71100 Chalon-sur-Saône	03.85.42.94.57
Marie-Hélène GALLET	Présidente du Comité départemental de randonnée pédestre	10, rue de l'industrie 71700 TOURNUS	
Comité de randonnée équestre			
Jean-Pierre GILLOT	Président du Comité départemental de protection de la Nature	13, rue Bénigne Frémoyot 21000 DIJON	06 86 90 78 97
Christophe BRETHENET	Porte-parole de la confédération paysanne	Champlieu 71240 TRIGNY	03 85 92 25 56
Emmanuel CORDIER	Directeur du service départemental de la SAFER	Maison de l'Agriculture BP 522 71010 Mâcon Cedex	03 85 29 55 40
Antoine d'ARCES	Président du syndicat départemental de la propriété rurale	Le Breuil 71140 MALTAT	03.85.84.80.88
Christian DECERLE	Président de la chambre d'agriculture	59 rue du 19 mars 1962 BP 522 - 71010 MACON CEDEX	03 85 29 55 50
Jean-Paul DRAPIER	Comité Départemental du Tourisme de Saône-et-Loire	Maison de la Saône-et-Loire 389 av. de Lattre de Tassigny 71000 Mâcon	03 85 21 02 20
Michel BEAUCAIRE	Responsable de la commission des sports de nature au CROS	15, rue Pierre de Coubertin 21000 Dijon	03 80 41 77 99
Yves BONNOT	Président de la FDSEA	Maison de l'Agriculture 59, rue du 19 mars 1962 71010 MACON CEDEX	03.85.29.55.30
CAPEN 71		7 rue de la Reppe 71370 OUROUX SUR SAONE	03 85 96 84 51
INVITES			
Bernard BREDEL	Président de l'OT de Buxy	pl Gare 71390 BUXY	03 85 92 00 16
Robert COULON	Président de l'OT de St Gengoux	av Promenade 71460 SAINT GENGOUX LE NATIONAL	03 85 92 52 05
Jean-Claude DUFOURD	Office de Tourisme	2 Rue de l'Hôtel de Ville 71640 Givry	03 85 44 43 36
	Office de Tourisme	2 r Halles 71150 CHAGNY	03 85 87 25 95